

Bretagne, Côtes-d'Armor
Binic-Étables-sur-Mer

Bassin à flot du port de Binic (Binic fusionnée en Binic-Etables-sur-Mer en 2016)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22007878

Date de l'enquête initiale : 2007

Date(s) de rédaction : 2007

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Binic, enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : bassin à flot

Parties constituantes non étudiées : barrage

Compléments de localisation

commune fusionnée après inventaire Commune inventoriée sous le nom de Binic

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

En 1864, l'ingénieur des Ponts et Chaussées considère comme injustifiée la création d'un bassin à flot dans le port de Binic, en raison du manque de commerce. Le port est essentiellement dédié à l'armement pour Terre-Neuve, et n'a donc pas d'impact direct sur l'économie locale (en l'absence de commercialisation sur place de la morue).

En 1872, de nouvelles avaries au môle de Penthièvre donnent prétexte au conseil municipal pour demander la création d'un bassin propre à recevoir à flot les navires au "Port de Penthièvre" ou "Port Neuf", qui offre à l'époque, 860 mètres d'ouvrages dont 360 mètres dévolus au cabotage sur 700 mètres de quais.

En 1893, un an après la visite du ministre des Travaux publics, une conférence mixte projette la transformation de l'ancien port de Binic en bassin à flot. Les travaux préparatoires envisagent :

- la fermeture de la passerelle de l'avant-port et l'ouverture d'un pertuis à l'emplacement de la future écluse
- le prolongement de la jetée estacade, qui protège le vieux port, du côté du large suivant une ligne droite (NRS sur le plan), à 100 m de distance du môle du Penthièvre
- le creusement de l'avant-port à la cote 6 m, sur près de 265 m et à la cote 7 m au-delà, sur 90 m de long, afin que 45 navires puissent y trouver place.

Le projet est accepté par les membres de la conférence, à savoir, le chef du Génie (pas d'inconvénient pour la défense du territoire), avec un avis favorable de l'ingénieur des travaux hydrauliques Wilotte (le jeu naturel des eaux restant libre ainsi que l'accès au dépôt des engrais marins) et de l'ingénieur des ports Guillemoto. Les travaux sont pris en charge par la Chambre de Commerce de Saint-Brieuc sous réserve de pouvoir prélever une taxe sur les navires de passage. Il faudra encore trente ans avant que le bassin ne soit opérationnel.

L'année 1920 marque le déclin final de la grande pêche et dix ans plus tard, la ville n'envisage plus son développement par le commerce maritime mais par le développement touristique. L'ingénieur Hélary étudie la demande de la municipalité, soutenue par son maire Joseph Cabille, d'effectuer des travaux d'assainissement : la mise en eau permanente du vieux port permettrait de pallier les odeurs nauséabondes de vase et de développer l'industrie touristique alors que le trafic du port est nul à cette époque (un seul bateau de commerce pour le bois en 1931).

L'ouvrage est mis en service en 1933. Cependant, le barrage initial doit être par la suite amélioré. L'actuel bassin intérieur à flot est inauguré en 1966. Au cours des années 1998-2001, la restructuration des espaces portuaires a permis d'augmenter les capacités d'accueil de 500 navires sur neuf pontons amarrés à des pieux, soit un total de 700 bateaux.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1966 (daté par source)

Description

Le bassin à flot est doté d'une porte permettant aux navires de se tenir à flot et d'une passerelle métallique en amont et en aval pour passer d'une rive à l'autre. Le bassin a su conserver ses quais traditionnels parallèles où vont s'arrimer sur pieux des pontons flottants, équipés de passerelles mobiles. Les deux cales du bassin ont été cimentées. Les échelles en pierre ont été conservées au niveau des quais Jean Bart et de Courcy.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, maçonnerie

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Décor

Techniques : maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **Travaux de sondage et suppression d'une cale, 1890-1894**
AD Côtes d'Armor. Série S **Suppl. 94**. Travaux de sondage et suppression d'une cale, 1890-1894.
- **Travaux d'amélioration du port (1894-99). Création d'un bassin à flot (1913-14).**
AD Côtes d'Armor. Série S **Suppl. 90**. Travaux d'amélioration du port (1894-99). Création d'un bassin à flot (1913-14).
- **Construction par la ville d'un barrage dans le port, 1931.**
AD Côtes d'Armor. Série S **Suppl. 88**. Construction par la ville d'un barrage dans le port, 1931.

Annexe 1

Bassin à flot de 1892 à 1986

Argumentaire pour la réalisation d'un bassin à flot dans l'arrière port de Binic en 1892

"Les goélettes pour la pêche à Islande, plus fines que les navires Terre-Neuvas, qu'elles ont récemment remplacés, supportent mal l'échouage et le ressac dans l'arrière port de Binic, produit par la houle hivernale d'ouest. Le reflux des lames du nord-est et du sud-est qui viennent battre la partie sud de l'anse entre l'estacade et la pointe de Pordic, pénètre également dans l'arrière port et y occasionne de l'agitation. L'avant-port s'est aussi ensablé avec l'achèvement de la construction du môle Penthievre" : rapport de l'ingénieur Camus en 1856. Cet état de choses avait suscité des plaintes dès l'origine démontrant la nécessité de prolonger l'estacade pour fermer complètement l'arrière-port et empêcher son ensablement par les vents de sud-est. Mais vu l'élévation de la dépense à laquelle ces travaux auraient conduit, la question n'a jamais reçu de solution. Le projet fut remis à l'étude sur l'ordre du Ministre des travaux publics, en visite à Binic en 1892, avec l'aide de la Chambre de Commerce de Saint-Brieuc et sur la demande du conseil municipal Binic. Les travaux préparatoires furent effectués en 1896, mais ils en restèrent à ce premier stade durant plusieurs décennies.

Description du bassin à flot en projet en 1892

Le bassin à flot pourrait être dans un premier temps qu'une simple remise pour les bateaux de pêche et n'ouvrir qu'aux périodes de vives eaux. La tête aval de l'écluse serait exécutée en premier avec une simple paire de portes. Un chenal serait creusé dans l'avant-port pour accéder à l'écluse pour une ouverture de 10 m (les bateaux islandais ont une largeur maximum de 7, 50 m au maître bau). Le rocher naturel formerait le radier de l'écluse avec la réalisation du massif

d'appui des buses. Des aqueducs de chasse en plein cintre seraient aménagés dans chacun des bajoyers. Le mur de tête de gauche de l'écluse se raccorderait avec la voie conduisant au môle de Penthièvre, au moyen d'un terre-plein formé de remblais provenant des démolitions de la vieille jetée et protégé du côté de la mer par un mur en maçonnerie.

La passe actuelle de l'arrière-port serait fermée par un prolongement de l'estacade (protégée par un mur vertical à pierres sèches). Les murs de quai auraient 2, 20 m d'épaisseur à la cote 12 m des plus hautes mers d'équinoxe, un fruit extérieur de 1/5 et un talus vertical vers l'intérieur, avec un parapet de 0, 80 m de hauteur.

La digue de fermeture de l'arrière port aurait 9 m environ de longueur depuis le musoir de l'estacade jusqu'à la rencontre de la vieille jetée et une largeur en couronne de 20 m comme l'ancienne estacade. Cette digue serait conduite de manière à laisser une passe de 100 m entre son musoir et celui de la jetée du Penthièvre ; elle aurait une largeur de 6 m en couronne et une longueur totale de 178, 50 m et elle serait formée d'un remblai protégé par 2 perrés inclinés à 45° et maçonnés avec mortier. Du côté du large, le perré serait surmonté d'un parapet maçonné. Les perrés de revêtement seraient reliés par 3 traverses équidistantes, des fruits de 1/5 et composés d'un massif à pierre sèche recouvert de murs en maçonnerie avec mortier de 0, 50 m d'épaisseur. Cette digue ainsi construite pourrait résister contre les vents de sud-est.

Le déversoir accolé à l'écluse aurait une largeur de 15 m et une longueur de 20 m. Les portes elles mêmes fonctionneraient comme déversoir.

L'arrière-port serait curé à la cote 6 m sur une longueur totale de 530 m de quais donnant 15 places aux navires de pêche, d'une longueur habituelle de 35 m, et permettant ainsi à 45 navires de faire leurs armements en se mettant en triple rangée.

L'étanchéité du bassin serait réalisée en démolissant les parements de l'estacade et de la vieille jetée sur 0, 80 m d'épaisseur et en les reconstruisant avec du mortier de ciment.

1/3 de la dépense serait assuré par les usagers locaux (commune, Chambre de Commerce, armateurs, etc.).

La réalisation du bassin de plaisance et les nouveaux aménagements du port

Le conseil municipal devait renouveler sa demande de barrage en 1931, mais l'approche de la guerre repoussa encore de 3 décennies ces aménagements. Il fallut attendre l'année 1966, pour que le bassin à flot soit enfin réalisé, par la mise en place d'une écluse et l'aménagement du port de plaisance.

Des postes d'amarrage furent réalisés par la suite en 1970, avec l'installation entre 1973 et 1986 de pontons d'embarquement. Les équipements se poursuivirent avec la construction d'un club house en 1968, d'une cale et d'un parking pour dériveurs entre 1971 et 1975, pour pouvoir accueillir 450 unités de plaisance dans la dernière décennie du 20ème siècle.

Parmi les autres réalisations effectuées au port de Binic : un nouveau quai de déchargement pour la pêche en 1975-1980, qui s'était fortement développée avec la coquille Saint-Jacques et la construction d'une criée en 1986.

Ces équipements de pêche sont aujourd'hui caduques, comme suite à la construction du nouveau port de Saint-Quay-Portrieux avec une nouvelle criée automatisée.

Annexe 2

20072205993NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Suppl. 91.

20072206058NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, 26 Fi.

20072206057NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, 26 Fi.

20072206300NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Fi, Fonds Joël.

20072206354NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Fi, Fonds Joël.

20072206272NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Fi, Fonds Joël.

Illustrations



Plan des travaux préparatoires au futur bassin à flot de Binic : ouverture d'un pertuis dans la vieille jetée, 1892-1897 (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Autr. Charles Marie Guillemoto, Autr. Lasne
IVR53_20072205993NUCB



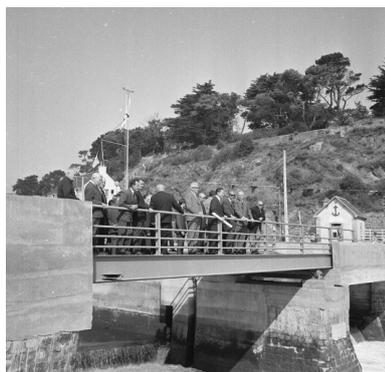
Vue aérienne du fond du bassin du vieux port à marée basse, 1954 : remarquer les fonds



Vue aérienne du bassin à flot, 1954 : remarquer l'estacade (quai de Pordic) et le vieux quai (Fonds Henrard, AD 22)

vaseux, qui n'ont pas encore été
dragués (Fonds Henrard, AD 22)
Phot. Guy Prigent, Autr. Henrard
IVR53_20072206058NUCB

Phot. Guy Prigent, Autr. Henrard
IVR53_20072206057NUCB



Inauguration de la passerelle
de l'écluse du bassin à flot,
vers 1960 (AD 22, fonds Joël)
Phot. Guy Prigent,
Autr. Joël Jouas Poutrel
IVR53_20072206300NUCB



La vieille cale de carénage,
3ème quart 20ème siècle
(AD 22, Fonds Joël)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206354NUCB



La cale de carénage avec l'ancien
thonier La Tempête, échouée au quai
de Pordic, 1980 (AD 22, Fonds Joël)
Phot. Guy Prigent,
Autr. Joël Jouas Poutrel
IVR53_20072206272NUCB



Vue générale
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206347NUCA



Le bassin et le ponton flottant
le long du quai de Courcy
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206350NUCA



La passerelle au-dessus du bassin
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206349NUCA



La cale du quai de Pordic
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206348NUCA



Vue de l'ancienne cale de la Cloche,
en partie recouverte de ciment
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206357NUCA



Vue de l'ancienne cale de
carénage en amont du bassin,
du côté du quai de Pordic
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206356NUCA



Les échelles en pierre
du quai Jean Bart
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206355NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Port de Binic (Binic fusionnée en Binic-Etables-sur-Mer en 2016) (IA22007874) Bretagne, Côtes-d'Armor, Binic-Étables-sur-Mer

Barrage du bassin à flot (Binic fusionnée en Binic-Etables-sur-Mer en 2016) (IA22007896) Bretagne, Côtes-d'Armor, Binic-Étables-sur-Mer

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Plan des travaux préparatoires au futur bassin à flot de Binic : ouverture d'un pertuis dans la vieille jetée, 1892-1897 (AD 22)

IVR53_20072205993NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Charles Marie Guillemoto, Lasne

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du fond du bassin du vieux port à marée basse, 1954 : remarquer les fonds vaseux, qui n'ont pas encore été dragués (Fonds Henrard, AD 22)

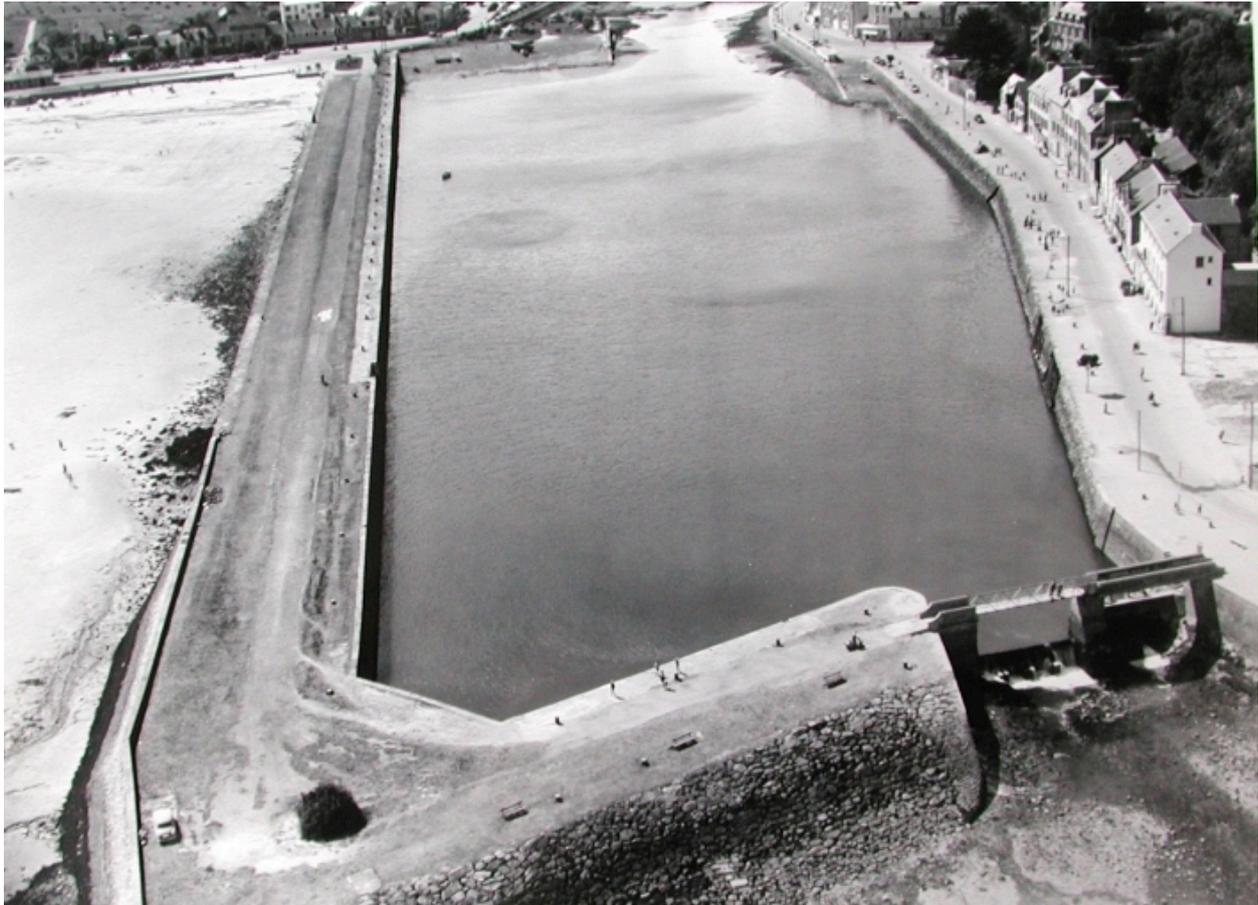
IVR53_20072206058NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Henrard

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du bassin à flot, 1954 : remarquer l'estacade (quai de Pordic) et le vieux quai (Fonds Henrard, AD 22)

IVR53_20072206057NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Henrard

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Inauguration de la passerelle de l'écluse du bassin à flot, vers 1960 (AD 22, fonds Joël)

IVR53_20072206300NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Joël Jouas Poutrel

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La vieille cale de carénage, 3ème quart 20ème siècle (AD 22, Fonds Joël)

IVR53_20072206354NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cale de carénage avec l'ancien thonier La Tempête, échouée au quai de Pordic, 1980 (AD 22, Fonds Joël)

IVR53_20072206272NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Joël Jouas Poutrel

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale

IVR53_20072206347NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bassin et le ponton flottant le long du quai de Courcy

IVR53_20072206350NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La passerelle au-dessus du bassin

IVR53_20072206349NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cale du quai de Pordic

IVR53_20072206348NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancienne cale de la Cloche, en partie recouverte de ciment

IVR53_20072206357NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancienne cale de carénage en amont du bassin, du côté du quai de Pordic

IVR53_20072206356NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les échelles en pierre du quai Jean Bart

IVR53_20072206355NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation